

# RÈGLEMENT DU CONCOURS

## **Article 1 : Conditions de participation**

Ce concours est ouvert à tous. La participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement dans son intégralité. Chaque participant peut proposer plusieurs logos. Le participant devra également fournir les renseignements suivants : nom, prénom, adresse, téléphone et mail.

## **Article 2 : Cahier des charges**

- Le logo doit être proposé dans un format A4
- Utilisation des couleurs du club : blanc, rouge, noir
- Représentation des trois disciplines : GAF, GAM, GR
- Utilisation des termes E.S.Falaise et Gymnastique

## **Article 3 : Droits d'auteur**

Le participant garantit que sa création est originale et qu'il est titulaire de la totalité des droits d'auteur sur celle-ci. Le participant accepte que les droits d'auteur du logo qu'il a produit dans le cadre de ce présent concours soient transférés, à titre exclusif et gratuit et pour une durée illimitée à l'association. Le participant autorise l'association à exploiter le logo et accepte expressément que celui-ci soit éventuellement modifié. Cette autorisation implique la reproduction et la communication publiques du logo par le biais de supports papier, numérique ou Internet. Le participant renonce à réclamer une rémunération du fait de cette exploitation. En participant au concours, le candidat autorise la publication du logo, sans réclamer de participation financière, pour toutes les opérations liées au présent concours : diffusion, reproduction, exposition et publication. Au cas où l'association récompenserait la création dont le participant n'est pas l'auteur, et si l'auteur véritable se manifestait et se retournait contre elle, celle-ci se réserve le droit de se retourner à son tour contre le participant.

## **Article 4 : Modalité de sélection du gagnant**

Le choix du gagnant se fera par le bureau, le comité directeur et les éducatrices du club. Le gagnant sera informé par téléphone avant l'annonce officielle au gala.

## **Article 5 : Prix**

Le bureau récompensera le gagnant par le lot indiqué en page précédente. Le prix ne pourra pas être réclamé sous une autre forme que celle prévue dans le présent règlement, il n'est ni cessible, ni remboursable.

## **Article 6 : Modalité de modification du concours**

L'association se réserve le droit de modifier, prolonger, suspendre ou annuler le concours sans préavis. Sa responsabilité ne pourra alors en aucun cas être engagée et aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

## **Article 7 : Limite de responsabilité**

L'association ne saurait être tenue pour responsable du non-respect du droit à l'image par le participant. Celui-ci s'engage à dégager l'association de toute responsabilité en cas de réclamations émanant de tiers du fait d'une contrefaçon de copyright ou de la violation des droits d'exploitation ou de propriété, quelle qu'en soit la nature.

## **Article 8 : Respect du règlement**

La participation à ce concours implique le plein accord des concurrents à l'acceptation du présent règlement et aux décisions concernant tout aspect de ce concours.

Date de clôture du concours : le 4 mai 2019

# JEU CONCOURS

## E.S. Falaise Gymnastique

## Un nouveau logo pour notre club !



# E.S. Falaise Gymnastique

## À vous de jouer !

Le club de gymnastique de Falaise souhaite associer ses licenciés à la création d'un nouveau logo afin de renouveler son identité. Le concours démarre le 4 mars 2019 et se termine le 4 mai 2019.

Pour participer, adressez vos projets par mail à l'adresse suivante : [concourslogogym@gmail.com](mailto:concourslogogym@gmail.com) ou déposez vos projets dans la boîte à idées du club en indiquant vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

### Cahier des charges :

- Le logo doit être proposé dans un format A4. Les créations peuvent être soumises sur papier libre, ou support électronique dans un format image (bmp, tiff, pdf...)
- Utilisation des couleurs du club : blanc, rouge, noir
- Représentation des trois disciplines : GAF, GAM, GR  
(Gymnastique Artistique Féminine, Gymnastique Artistique Masculine et Gymnastique Rythmique)
- Utilisation des termes E.S.Falaise et Gymnastique (ou Gym)



### Chronologie :

Du 4 mars au 4 mai 2019 :

Envoi ou dépôt des propositions de logos.

Du 6 mai au 8 juin 2019 :

Choix du logo par le bureau, le comité directeur et les éducatrices du club.



Le 29 juin 2019 au gala de gymnastique :

Annonce du vainqueur et présentation du nouveau logo.

### Récompense au choix :

Un bon d'achat d'une valeur de 100€

OU une cotisation gym pour la saison prochaine 2019-20